



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 41^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT

Les 24 et 25 septembre 2020

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 41^{ème} réunion, les 24 et 25 septembre 2020 par visioconférence.
2. Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux :
 - le représentant de la France,
 - les représentants de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) ;
 - les représentants de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO);
 - de la Banque Centrale de Djibouti (BCD) ;
 - de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) ;
 - les deux membres cooptés du Comité de direction ;
4. Ont assisté également :
 - les représentants de : Agence française de développement (AFD), Association CESD-statisticiens pour le développement, Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA), Institut national de la statistique et des études économiques de la France (Insee), École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) de Dakar, École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou, Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), Commission de l'Union africaine (CUA) et Commission économique pour l'Afrique (CEA),

5. Étaient absents :

- les représentants de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC), de la Banque africaine de développement (BAD), du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (CEA/BSR-AO), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC),

6. La liste des participants est jointe en annexe 3.

7. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par M. N'Guessan Gabriel DOFFOU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) de la Côte d'Ivoire, Président en exercice du Comité de direction, qui a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé le contexte particulier de la pandémie liée à la covid-19 dans lequel se tient la réunion. Il a mis en exergue les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté et souhaité que le Comité de direction donne les orientations nécessaires pour les lever (Cf. Annexe 2).

9. Après vérification du quorum (vingt-et-deux États représentés sur vingt-et-deux attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

10. Le Comité a relevé la nécessité d'une préparation plus rigoureuse de certains points inscrits à l'ordre du jour de sa 41^{ème} session eu égard à leur importance. Il a estimé particulièrement que les deux préoccupations se rapportant à la révision du statut du personnel et à la proposition de mise en conformité de la grille salariale apparaissant au titre des questions spécifiques (point 7) devaient être mieux documentées et prévoir un processus d'examen et de validation plus inclusif.

11. Pour toutes ces raisons, le Comité a décidé de soustraire ces deux questions à l'examen de la 41^{ème} réunion et a recommandé à la Direction générale de suivre les orientations qu'il a indiquées et envisager de les soumettre lors d'une de ses rencontres ultérieures.

12. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail après prise en compte des aménagements effectués sur le point relatif aux questions spécifiques.

C) EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS, RESOLUTIONS ET DECISIONS DE LA 40EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION ET DE LA 29EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

13. La Direction générale a présenté son rapport d'activité 2019 ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations, des résolutions et des décisions de la 40ème réunion du Comité de direction et de celles relatives à la 29ème session du Conseil des Ministres. Elle a également exposé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de son Plan d'action 2019.

14. Elle a relevé que toutes les cinq orientations stratégiques qui composent le Plan d'action 2019 ont été mises en œuvre et que le taux global d'exécution physique des activités de l'année est estimé à 65,9% en baisse par rapport à celui de l'année passée qui est de 76,3%. A cet effet, elle a indiqué que la baisse du taux global d'exécution des activités observées s'explique essentiellement par la faiblesse des ressources financières, le nombre réduit d'experts permanents et la non concrétisation de plusieurs appuis programmés faute de confirmation des demandes par les Etats.

15. La Direction générale a souligné des difficultés auxquelles elle a été confrontée dans l'exécution du Plan d'action 2019, en l'occurrence la non-conformité des pièces justificatives produites par rapport aux normes des bailleurs, la faible réactivité observée auprès de certains Etats face aux sollicitations d'AFRISTAT. La lenteur du recouvrement des arriérés dus aux titres des premier et deuxième Fonds AFRISTAT ainsi que le faible niveau de l'alimentation du troisième Fonds AFRISTAT comptent aussi parmi les difficultés évoquées.

16. Elle a aussi noté que la mise en œuvre des activités 2019 a bénéficié des financements de projets et programmes émanant des partenaires techniques et financiers ainsi que des pays. Il s'agit notamment du Programme statistique régional de l'UEMOA, du Programme de renforcement de capacités statistiques, Phase 4 de la BAD (PRCS-BAD IV.2), du projet Indice harmonisé des prix à la consommation de la Zone CEMAC (IHPC-CEMAC), du Programme de comparaison international Afrique (PCI-Afrique) 2017, du projet de Suivi des objectifs de développement durable en Afrique (SODDA) et des conventions signées avec certains États membres.

17. La Direction générale a également présenté les perspectives au titre de l'année 2020. Elles s'articulent autour de :

- (i). La poursuite des appuis techniques aux Etats membres ;
- (ii). L'élaboration et la diffusion des guides méthodologiques ;
- (iii). L'amélioration de la visibilité d'AFRISTAT ;
- (iv). La finalisation de la plateforme de données multisectorielles AFRISTAT-DATABASE ;
- (v). Le développement de nouveaux partenariats ;
- (vi). L'exécution des activités de Gestion des ressources humaines, ODD et démarche qualité.

18. Concernant la mise en œuvre des recommandations des instances statutaires antérieures, elle a relevé que sur 18, aucune n'a été exécutée complètement et 11 sont mises en œuvre partiellement.

19. Le Comité s'est interrogé sur les motivations du changement de la méthode de calcul du taux d'exécution et si cela n'impactait pas sur le niveau de cet indicateur. Il a également relevé la baisse régulière des effectifs des ressources humaines due à l'insuffisance des ressources financières qui ne permettent pas de compenser au moins les départs. Il a encouragé la Direction générale pour les initiatives visant le recours aux experts associés pour parer au déficit de personnel.

20. Le Comité a invité AFRISTAT à améliorer la coordination et le suivi des activités des projets afin d'éviter de solliciter les pays sur des questions qui ne les concernent pas (relance à tort). Il a également suggéré à la Direction générale de veiller au renforcement des capacités des gestionnaires des Etats membres à chaque début de projet pour les familiariser aux procédures des bailleurs de fonds.

21. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus, malgré les difficultés rencontrées, et a approuvé son rapport d'activité 2019.

D) EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 JUIN 2020 DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2020 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES

22. La Direction générale a présenté son rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2020 de l'exécution du Plan d'action 2020 d'AFRISTAT qui rend compte des réalisations, des difficultés observées et des perspectives pour la période restante. Elle a également procédé à une présentation de l'état de la mise en œuvre des recommandations et décisions des précédentes réunions statutaires. Le Président du Conseil scientifique a également exposé les observations de l'instance qu'il préside sur ce rapport.

23. Sur la mise en œuvre du Plan d'action 2020 d'AFRISTAT, la Direction générale a noté que les six premiers mois de l'année affichent un taux de réalisation de 41,1% contre 47,4% à la même période en 2019. Elle a indiqué que cette tendance à la baisse du niveau de réalisation des activités s'observe depuis 2018 en raison des tensions de trésorerie que connaît l'Observatoire, ainsi que du non remplacement systématique des experts ayant quitté AFRISTAT. Par ailleurs, le faible niveau d'exécution des activités au premier semestre 2020 se justifie par la pandémie liée à la covid-19 qui, avec les restrictions de voyage imposées par les Etats, a réduit à presque à néant les appuis techniques aux pays dont l'essentiel était réalisé en présentiel.

24. La Direction générale a également procédé à une présentation de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires. Sur un total de 18 recommandations, aucune n'a été totalement exécutée et 11 ont été partiellement mises en œuvre.

25. Par la même occasion, le Comité a été informé de certaines activités réalisées au cours des premiers mois du second semestre 2020, en particulier la poursuite des actions de plaidoyer pour

la mobilisation des ressources, les activités menées avec les partenaires au développement notamment la Commission de l'UEMOA, la Banque africaine de développement, l'Insee, PARIS21, la CEA et la Commission de l'Union africaine.

26. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus malgré les difficultés évoquées et le contexte inédit de la pandémie liée à la covid-19. Il a par ailleurs fait siennes les recommandations de la 25^{ème} réunion du Conseil scientifique sur l'état d'exécution du Plan d'action 2020 au 30 juin 2020 invitant le management d'AFRISTAT à :

- a) intégrer une nouvelle approche basée sur les nouvelles technologies dans le plan stratégique qui sera formulé prochainement ;
- b) renforcer et/ou développer le partenariat avec des institutions similaires ayant une expérience dans la conduite des travaux statistiques et économiques par le digital ;
- c) renforcer les capacités de son staff pour l'adapter à cette nouvelle forme de travail, dans un domaine aussi technique et précis que celui des statistiques économiques ;
- d) appuyer le renforcement des capacités des pays, essentiel à l'efficacité des interventions d'AFRISTAT.

27. Le Comité approuve les recommandations de la 25^{ème} réunion du Conseil invitant les Etats membres à accélérer le processus de versement de leurs contributions au Fonds AFRISTAT pour permettre à l'Observatoire de mieux les accompagner dans leurs élans de relance économique poste crise sanitaire. Il s'est également approprié l'appel lancé par le Conseil scientifique à la Banque Africaine de Développement, à la CEA et à tous les partenaires au développement à mobiliser des ressources additionnelles pour soutenir le financement des activités d'AFRISTAT.

28. De plus, le Comité s'est préoccupé des problèmes récurrents liés aux dettes d'AFRISTAT. Il a invité la Direction générale à produire une note sur la dette due au personnel et aux fournisseurs à son intention et en vue de permettre aux Etats de s'y référer comme élément de plaidoyer dans le cadre des actions de mobilisation des ressources à entreprendre au profit du Fonds AFRISTAT.

29. Le Comité a pris acte du rapport d'activité 2020 au 30 juin 2020 et a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution du reste des activités de son plan d'action 2020.

E) EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2021 D'AFRISTAT

30. La Direction générale a présenté le Plan d'action 2021 d'AFRISTAT. Celui-ci émane principalement du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2017-2021. Il renferme les activités entamées ou en cours et des activités non réalisées du Plan d'action de 2020 ainsi que des nouvelles actions issues des recommandations des sessions des instances statutaires ou suscitées par de nouvelles initiatives sous-régionales, régionales et internationales.

31. Le Comité a félicité la Direction générale pour la pertinence des activités programmées et de l'ambition affichée dans le Plan d'action 2021 qui mettent en exergue la visibilité de l'Institution, l'amélioration des dispositifs de production des statistiques des entreprises et les domaines émergents. Il a salué la démarche adoptée qui met en évidence les hypothèses retenues et les risques liés à sa mise en œuvre. Il a aussi fait siennes les recommandations et les propositions du Conseil scientifique sur le Plan d'action 2021 invitant la Direction générale à :

- a) étendre les initiatives mises en place pour valoriser les données d'enquête en associant les enseignants chercheurs des ESA aux étudiants de ces établissements ;
- b) transformer son traditionnel accueil des étudiants en présentiel en encadrement à distance pour que ces derniers continuent de bénéficier de l'apport des experts ;
- c) accorder une plus grande attention à la production des données infra-annuelles, notamment les comptes nationaux trimestriels et les statistiques de l'emploi, pour faciliter l'analyse de l'impact de la Covid-19 ;
- d) travailler à la production de guides pratiques pour aider à l'apurement des données d'enquêtes ;
- e) renforcer les appuis en rapport avec la SNDS en y intégrant les préoccupations des sectoriels pour escompter une amélioration de la qualité des données émanant de cette catégorie de producteurs.

32. Le Comité de direction adopte aussi l'avis du Conseil scientifique en faveur du renforcement des capacités humaines de la Direction générale de façon globale et en particulier la prise de fonction du Directeur Général Adjoint en cours de recrutement aussitôt que possible et la prise de service de l'agent d'appui à la collecte et saisie des données pour accélérer l'alimentation de la plateforme AFRISTAT-DATABASE.

33. En sus de ce qui précède, le Comité a invité la Direction générale à :

- a) être plus prudente sur les actions programmées dans le plan d'action 2021 compte tenu des incertitudes sur l'évolution de la pandémie liée à la covid-19 au cours des prochains mois ;
- b) reporter, si nécessaire, la célébration du 25^{ème} anniversaire d'AFRISTAT en 2022 au cas où 2021 n'offrirait pas des conditions propices à cette fin ;
- c) se rapprocher de certaines institutions qui ont été mises en place à la même période que l'Observatoire telles que la CIMA, l'OHADA ou la CIPRES pour s'imprégner des difficultés auxquelles elles font face et comment elles s'y prennent pour les gérer ;

- d) étudier la possibilité de bénéficier de l'accompagnement d'un ou deux Chefs d'Etat particulièrement sensibles aux questions statistiques pour porter auprès de leurs pairs l'urgence de l'entrée en vigueur de la révision du Traité portant création d'AFRISTAT.

34. Le Comité a adopté le Plan d'action 2021 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

F) QUESTIONS BUDGETAIRES

35. La Direction générale a présenté les états de l'exécution du budget 2019 et du budget 2020 au 30 juin 2020. Elle a également présenté le projet de budget 2021.

F.1 Exécution du budget 2019

36. Le Comité a examiné le rapport d'exécution du budget 2019 présenté par la Direction générale et a entendu les rapports du Commissaire aux comptes et de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT.

37. Dans son exposé, la Direction générale a indiqué que le taux d'exécution des dépenses est de 95,9% et celui relatif à la mobilisation des recettes de 110,4%. Elle a souligné que sur le Fonds AFRISTAT, le taux d'exécution des dépenses est de 57,3% contre 61,0% pour les recettes. Ces taux sont respectivement de 197,3% et 240,4% pour les ressources provenant des partenaires.

38. Le Comité a noté que les trois rapports (rapport d'exécution du budget 2019, rapport du Commissaire aux comptes et rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget) convergent sur le fait que l'Observatoire a été confronté à des difficultés financières dues notamment au retard dans le paiement des contributions de plusieurs États membres. Ces difficultés ont eu, pour principales conséquences, le report de la prise de service des experts recrutés en 2018, le gel des recrutements sur le Fonds AFRISTAT et la baisse du niveau de mise en œuvre des activités.

39. Le Comité invite la Direction générale à s'attacher les services d'un cabinet doté de ressources nécessaires pour finaliser la mise à jour du manuel de procédures administratives et financières attendue depuis plusieurs années.

40. Il recommande la reprise des interventions intérimaires du Commissaire aux Comptes à AFRISTAT pour déceler assez tôt les défaillances en matière de gestion au sein de l'institution et y apporter les solutions avec la même célérité.

41. Le Comité a donné quitus à la Direction générale sur sa gestion au titre de l'exercice budgétaire clos au 31 décembre 2019 et l'invite à la mise en œuvre des recommandations du Commissaire au compte et de la commission de contrôle budgétaire.

F.2 Exécution du budget 2020 au 30 juin 2020

42. La Direction générale a présenté le niveau d'exécution des dépenses du budget 2020 au 30 juin 2020. Elle a mis l'accent sur le niveau actuel de ses ressources ainsi que sur les projections budgétaires sur le reste de l'année.

43. A la date du 30 juin 2020, les dépenses consolidées d'AFRISTAT s'élèvent à 573 608 271 francs CFA contre une mobilisation de recettes totales de 518 753 389 francs CFA. Ces chiffres correspondent à des taux d'exécution respectifs de 25,6% et 23,2%. La Direction générale a indiqué que la mobilisation relativement élevée des recettes est le fait des partenaires car les recettes qu'ils réalisent sont le fait du report à nouveau 2019 consécutif à la prorogation des activités des projets PCI-Afrique 2017, PRCS 4.2 et PSR-UEMOA au-delà de décembre 2019.

44. Le Comité a apprécié les efforts de la Direction générale dans la maîtrise des dépenses, le développement d'autres sources de financement et la mobilisation des contributions des Etats membres.

F.3 Examen et adoption du projet de budget 2021

45. Le Comité de direction a examiné le projet de budget consolidé (Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement) au titre de l'exercice 2021 de la Direction générale. Il est équilibré en dépenses et en recettes à 2 654 238 909 francs CFA. Globalement il est en hausse de 18,3% par rapport à 2020. Les principales hypothèses retenues pour l'élaboration de ce budget sont les suivantes :

- la tenue des engagements pris par les gouvernements des Etats membres, notamment le paiement avant le 31 décembre 2019 de la totalité des reliquats de cotisation pour les pays en retard sur les 1er et 2ème Fonds AFRISTAT et le versement d'au moins 40% de leurs quotes-parts au titre du Fonds 2016-2025 à la même échéance de 2020 ;
- l'obtention du reliquat de financement de la France ;
- la levée des restrictions de voyage qui faciliterait les missions de sensibilisation et de mobilisation des ressources du Fonds AFRISTAT ;
- le démarrage effectif des projets à venir de la BAD, de la FAO, de la Banque mondiale et de la coopération française au cours de l'année 2021 ;
- la concrétisation des financements des institutions ayant fait des promesses de versements au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres sources ;
- la signature et la mise en œuvre de conventions de prestations de services avec les pays et autres organisations.

46. Le Comité s'est, après examen du budget proposé pour 2021, inquiété de son niveau élevé en comparaison avec celui de l'année 2020 alors même que la situation de la pandémie liée à la covid-19 n'est pas maîtrisée. Il demande à la Direction générale de réviser ledit budget en prenant

bien en compte les nouveaux modes d'organisation du travail utilisant plus de digital et limitant les déplacements.

47. Pour l'adoption finale du budget 2021, la Direction générale procédera par consultation à domicile des membres du Comité de direction.

48. Le Comité s'est félicité de l'initiative d'adjoindre à l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT, celle de la réflexion sur le modèle économique de l'Observatoire en vue de le doter de sources de financements pérennes.

49. Au regard du poids de la masse salariale dans le fonctionnement de l'Institution, le Comité autorise la Direction générale à suspendre la révision annuelle du point d'indice de 2,5%. L'évolution par rapport à la grille salariale reste en vigueur mais toute incidence budgétaire de ce fait sera supportée après 2021. Les résultats de l'initiative de révision du statut du personnel et des implications sur la rémunération du personnel permettront de fixer les dispositions à suivre à partir de 2022.

50. Le Comité a reporté l'adoption du budget 2021 par la voie indiquée précédemment.

G) QUESTIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF

51. Sur le plan administratif, la Direction générale a fait la situation des membres en fin de mandats dans les différents organes et instances d'AFRISTAT.

52. Le Comité a pris la décision de procéder aux remplacements nécessaires. Il a instruit la Direction générale d'écrire aux Directeurs généraux des INS pour qu'ils aident à l'identification des candidatures attendues de leurs pays respectifs.

53. Ainsi, conformément aux usages, la République Centrafricaine assurera la présidence du Comité de direction pour la période 2021-2022.

54. Au titre des membres cooptés du Comité de direction, la Guinée Bissau est invitée à proposer un candidat pour remplacer le représentant de la Côte d'Ivoire dont le mandat expirera le 31 décembre 2020.

55. S'agissant de la Commission de contrôle d'exécution du budget, la Mauritanie remplacera le Togo qui sera en fin de mandat le 31 décembre 2020, pour la période 2021-2022.

56. Concernant le Conseil de discipline, le Comité propose au Conseil des Ministres de remplacer, à compter du 1er janvier 2021, le Burkina Faso et le Congo respectivement par la Guinée et les Comores pour la période 2021-2022.

57. Au titre de la Commission de sélection des experts, le Mali et Madagascar remplaceront respectivement la Guinée et la Guinée Equatoriale à compter du 1er janvier 2021.

58. Concernant les membres du Conseil scientifique, le Cabo Verde et le Gabon remplaceront respectivement le Bénin et Djibouti au titre des représentants du Comité de Direction au Conseil scientifique pour la période 2021-2022.

59. Le Comité a par ailleurs donné mandat au Sénégal pour remplacer au titre des utilisateurs, Monsieur CAMARA Mayacine (Sénégal) par un autre membre.

60. Au titre des professeurs d'université, le Comité de direction avait proposé le Cameroun pour remplacer le Congo dont le mandat est arrivé à terme le 31 décembre 2019. La Direction générale propose la Côte d'Ivoire pour remplacer le Togo en fin de mandat, pour la période 2021-2024.

H) QUESTIONS SPECIFIQUES

61. Sur les questions spécifiques, la Direction générale a présenté (i) la synthèse de l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2017-2021 et (ii) la liste des candidats présélectionnés pour le poste de Directeur général Adjoint au titre de la période 2021-2024.

H.1 Synthèse de l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2017-2021

62. La Direction générale a fait une synthèse de l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2017-2021. Elle a indiqué que l'évaluation à mi-parcours du PSTA en cours s'est déroulée entre mai et juin 2020 et que le recueil des avis et commentaires s'est dans la majorité des cas déroulé par visioconférence. Ladite évaluation permet de mesurer les résultats atteints, d'identifier les forces et faiblesses, de tirer les leçons de la mise en œuvre et de formuler des recommandations en vue d'améliorer les prestations d'AFRISTAT et renforcer l'appropriation de ses actions par ses partenaires.

63. En ce qui concerne l'exécution du PSTA 2017-2021 sur la première moitié de période de mise œuvre, la Direction générale a relevé un taux moyen d'exécution de 72,8%. Ce taux d'exécution est tiré par le sous-programme 1 portant sur la consolidation des acquis des programmes antérieurs et qui est soutenu par de nombreux projets (UEMOA, BAD, CEMAC, etc.).

64. Au titre des résultats, elle a noté que la mise en œuvre du PSTA 2017-2021 a permis d'engranger de nombreux acquis parmi lesquels :

- L'harmonisation des systèmes d'élaboration des comptes nationaux des pays membres permettant la comparabilité de leur PIB ;
- La résorption du retard dans production des comptes nationaux pour une majorité des pays membres ;
- L'amélioration des systèmes de production des statistiques de prix, des statistiques des entreprises
- L'amélioration des capacités de prévision macro-économique et de la qualité des prévisions économiques reconnue par les PTF.

65. Concernant les faiblesses, elle a souligné notamment :

- La faiblesse des ressources financières avec son corolaire, le nombre réduit de l'effectif des experts d'AFRISTAT ;

- L'accentuation du caractère projet dépendant d'AFRISTAT se traduisant par une plus faible des sous-programmes ne comportant pas de projets soutenus par des conventions de partenariat ;
- Les insuffisances d'AFRISTAT en matière de suivi des projets, principalement dans la mise en œuvre des procédures des PTFs.

66. En termes de recommandations, la Direction générale en a relevé la nécessité de : (i) mener des actions pour résoudre la crise de financement de l'Observatoire, (ii) faire une relecture consensuelle du PSTA pour se concentrer sur ce qu'il est possible de faire en 2020 et 2021 en tenant compte de la réalité des ressources et des conséquences de la crise sanitaire et (iii) renforcer le partenariat avec les institutions d'intégration sous régionale.

67. En guise de perspectives, il est préconisé de : (i) élaborer le prochain PSTA sur une période de quatre ans 2022-2025 pour faire correspondre les cycles de programmation des activités et budgétaires,, (ii) améliorer les instruments de la planification stratégique axée sur les résultats d'AFRISTAT en complétant, à l'avenir, le cadre logique du PSTA par des indicateurs de suivi des résultats, (iii) améliorer les plans d'action et rapports d'activité en les alignant mieux sur le PSTA et (iv) considérer pour le prochain PSTA, les propositions d'axes suivants sont :

- 1) L'organisation des systèmes statistiques y compris les problèmes de qualité, de diffusion et de communication ;
- 2) La production et l'analyse des statistiques économiques et de synthèse ;
- 3) La production des statistiques sociales et sectorielles principalement par les méthodes alternatives : BIG DATA, statistiques administratives, géoréférencement, etc.
- 4) Formation initiale et continue ;
- 5) La mobilisation des ressources et le renforcement des capacités d'AFRISTAT.

68. Le Comité a pris acte des conclusions de l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2017-2021.

H.2 Interviews des candidats présélectionnés au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2021-juin 2024

69. Le Comité a suspendu le processus de sélection des candidats au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2021-2024. Il a décidé de la mise en place d'un groupe, de six (06) membres, chargé de réaliser les interviews des candidats pour le compte du Comité de direction. Le groupe est composé des Etats, Bénin, République centrafricaine, Guinée Equatoriale et Niger. La CEMAC et la BCEAO assureront le secrétariat.

70. Le Comité a instruit la Direction générale (i) d'élaborer une note d'orientation/termes de références fixant les rôles et le mandat des membres du groupe ainsi que la date des interviews des candidats, (ii) de créer une chambre d'attente virtuelle pour faciliter la réalisation des interviews dans

la transparence, (iii) d'étudier la possibilité de réaliser les votes de désignation du DGA sous la plateforme de visioconférence Zoom afin de garantir le secret du vote.

I) EXAMEN DES QUESTIONS SOUMISES A LA 30EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

1.1 COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2019 ET DES DECISIONS DE LA 29^{EME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

70. Le Comité a pris acte du compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2019 et des décisions de la 29^{ème} session du Conseil des Ministres et a demandé à son Président de le présenter à la 30^{ème} session du Conseil des Ministres à titre d'information.

1.2 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015

71. La situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 a été présentée au Comité de direction. Celle-ci n'a pas évolué depuis la réunion du Comité en septembre 2019. Le taux de mobilisation, au 15 septembre 2020, demeure par conséquent à 48,4%. Il correspond à une mobilisation globale de 8,406 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de FCFA 17,155 milliards.

72. Les Etats membres ont déjà versé 5,782 milliards FCFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de FCFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de francs CFA (4 millions d'Euros).

73. Le Comité a exhorté tous les Directeurs généraux des États membres en retard de leurs contributions à renforcer le plaidoyer auprès de leurs autorités respectives pour libérer leurs arriérés afin de contribuer au bon fonctionnement de l'Observatoire.

1.3 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025

74. S'agissant de la situation du Fonds AFRISTAT 2016-2025, le taux de mobilisation est passé de 15,79% au 31 décembre 2019 à 16,42% au 15 septembre 2020 suite à des versements partiels effectués par trois Etats membres. Il correspond à une mobilisation totale de 5 042,11 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de FCFA 30,7 milliards.

75. Les Etats membres ont versé 4,263 milliards FCFA soit 22,79% de leur contribution, en hausse de 1,03 point de pourcentage par rapport à décembre 2019. Cette variation est le fait des versements du Bénin (125 millions de FCFA), de la RCA (20 millions de FCFA) et de la Côte d'Ivoire (48,5 millions de FCFA). Le montant total attendu des Etats est de 18,705 milliards de FCFA.

76. Au titre des autres sources, la France a versé 656 millions de FCFA (soit 1 million d'Euros) représentant 50% de sa contribution, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 100 millions de FCFA et la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) 23,2 millions de FCFA.

77. Après un tour de table des Etats membres, le Comité a enregistré des promesses de libération des contributions de certains pays au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Il les a encouragés à accélérer les démarches en cours pour faire aboutir les versements à AFRISTAT. Le Comité demande aux Directeurs généraux d'exploiter la possibilité de faire payer leurs contributions au Fonds AFRISTAT sur les projets financés par les partenaires. Naturellement, cette initiative viendrait compléter les efforts déjà engagés sur les budgets nationaux. Il a rappelé la résolution du Conseil des ministres d'AFRISTAT tenu à Niamey en mars 2019, les invitant au paiement d'au moins 40% de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au plus tard en fin 2019.

J) QUESTIONS DIVERSES

J.1 Questions diverses proposées par les participants

78. Le représentant de l'**Association CESD-Statisticiens pour le développement** a relevé que la célébration du 25^{ème} anniversaire d'AFRISTAT en 2021 (un quart de siècle d'existence) est un événement important. A cet effet, l'Association CESD (dont deux des membres de son Conseil d'Administration (CA) sont les « pères fondateurs » d'AFRISTAT) pourrait envisager de s'associer à sa préparation et à participer au financement d'un événement, sous réserve de l'accord de son CA.

79. Le représentant de l'**Insee** a informé le Comité de :

- a) la tenue, les 24 et 25 septembre 2020, d'une réunion organisée par la Commission Européenne (DG DEVCO et Eurostat) pour préparer le lancement du programme PAS2. La Commission Européenne envisage d'impliquer les INS européens directement sous forme de versement d'une subvention. Cette forme d'intervention permettra aux INS européens d'avoir plus de marges de manœuvre sur le contenu et le déroulé du programme. L'Insee y participera. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons plus d'information
- b) la parution à l'automne du prochain numéro de la revue STATECO. Ce numéro comportera un dossier sur l'ODD2. La rédaction en chef de ce numéro est prise en charge par le projet SODDA

80. Le représentant du **Centre africain pour la statistique** a porté à l'attention du Comité deux informations :

- a) la tenue de la 7ème session de la Commission africaine de statistique du 13 au 15 octobre 2020 en mode virtuel ;
- b) dans le cadre de la réforme des Nations Unies, des points focaux en statistiques sont prévus au sein des coordinations résidentes du système des Nations Unies dans les pays.

81. **AFRISTAT** a fourni des informations relatives :

- a) A la publication du rapport PCI cycle 2017 en version anglaise. Les résultats de la région Afrique ont reçu un satisfécit. ;

- b) Au processus d'élaboration d'un indice des prix des Etats membres d'AFRISTAT élargi à la RDC. Le premier numéro paraîtra en octobre prochain ;
- c) A la publication par l'Observatoire de quatre documents méthodologiques, tous accessibles via le site web d'AFRISTAT (www.afristat.org). Il s'agit :
 - de la « Note méthodologique des enquêtes de conjoncture » ;
 - du « Guide d'élaboration d'une MCS » ;
 - de la « Méthodologie d'élaboration des indices du coût de la construction pour les Etats membres d'Afrique Subsaharienne » et;
 - de la « Note méthodologique sur l'IPPA ».

82. **L'ENSEA** a également porté à la connaissance du Comité, des informations concernant :

- a) l'entrée en vigueur des résultats de la rénovation pédagogique dans les ESA. De ce fait, la rentrée prochaine se fera avec les nouvelles filières et les ajustements recommandés des programmes d'enseignement pour les Analyste Statisticiens (AS) et les Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) ;
- b) L'ouverture de la formation doctorale depuis 2017 et la prochaine rentrée qui est fixée en décembre 2020 accueillera la 3^{ème} promotion ;
- c) 2021 consacrera la célébration du 60^{ème} anniversaire de création de l'ENSEA d'Abidjan. Celle-ci se fera en continue tout au long de l'année. Parmi les événements, il y aura une université d'été à fin mai 2020 et la conférence annuelle de la société africaine d'économétrie début juin co-organisée avec l'ENSEA avec la participation d'un prix Nobel d'économie ;
- d) Le lancement prochain de la réception des candidatures pour le master en statistiques agricoles par les ESA. La dernière promotion de cette spécialité sera diplômée au mois de décembre 2020 en raison des perturbations causées par la pandémie liée à la covid-19.

J.2 Date et lieu de la 42^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

83. Le lieu et les dates précises de la quarante-et-deuxième réunion du Comité de direction seront déterminés ultérieurement.

K) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

84. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions sous réserve de la prise en compte des amendements et des observations formulés par ses participants.

85. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux.

86. Le Comité a rendu un hommage mérité à M. Cosme **VODOUNOU**, Directeur général d'AFRISTAT de 2012 à 2019, pour le travail accompli avec dévouement à la tête de cette institution.

87. Le Président du Comité ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

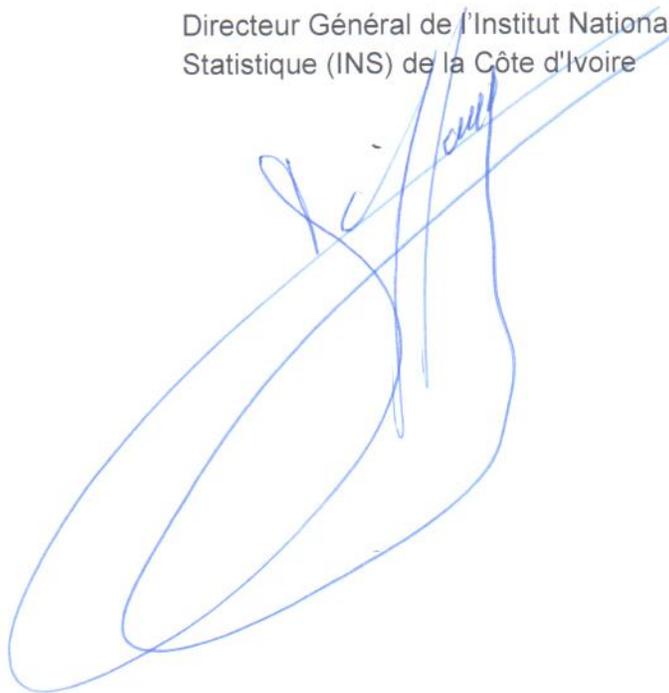
Fait, le 25 septembre 2020

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,

Le Président

N'Guessan Gabriel DOFFOU,

Directeur Général de l'Institut National de la
Statistique (INS) de la Côte d'Ivoire



ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen et approbation du rapport d'activité 2019, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations, résolutions et décisions de la 40^{ème} réunion du Comité de direction et de la 29^{ème} session du Conseil des Ministres
4. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2020 de l'exécution du Plan d'action 2020 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 40^{ème} réunion du Comité de direction.
5. Examen et adoption du projet de plan d'action annuel 2021
6. Questions budgétaires et administratives
 - (i) Exécution budgétaire 2019
 - Rapport d'exécution budgétaire 2019 d'AFRISTAT
 - Rapport du Commissaire aux comptes
 - Rapport de la Commission de contrôle d'exécution du budget d'AFRISTAT
 - (ii) Exécution du budget 2020 au 30 juin 2020
 - (iii) Examen et adoption du projet de budget 2021.
 - (iv) Questions administratives
7. Questions spécifiques
 - Synthèse de l'évaluation à mi-parcours du PSTA 2017-2021
 - Interview des candidats présélectionnés et vote de désignation du candidat à proposer pour nomination au poste de Directeur général adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2021-2024.
8. Examen des questions soumises à la 30^{ème} session du Conseil des Ministres
 - (i) Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2019 et des décisions de la 29^{ème} session du Conseil des Ministres
 - (ii) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025
 - (iii) Approbation du statut du personnel d'AFRISTAT
 - (iv) Etat de la réalisation de l'étude sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT
 - (v) Synthèse du Plan d'action annuel 2021 d'AFRISTAT et Budget exercice 2021 (A titre d'information)
9. Questions diverses
 - Questions diverses proposées par les participants
 - Date et lieu de la 42^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

10. Adoption du relevé de conclusions de la réunion

Clôture de la réunion.

ANNEXE 2 : DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION

Mesdames et messieurs les Directeurs Généraux des INS ;

Mesdames et messieurs les représentants des partenaires d'AFRISTAT,

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Chers membres du Comité de direction d'AFRISTAT,

Honorables invités,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais commencer mes propos par me réjouir de notre rencontre de ce jour. Il est vrai que nous ne pouvons nous faire des accolades, mais nous avons au moins la certitude que nous avons survécu à la crise sanitaire sans précédent à laquelle nous sommes confrontés. Je ne peux de ce fait que formuler pour chacun d'entre nous et pour tous ceux qui nous sont chers des vœux de santé et de longévité tout en vous souhaitant la bienvenue à la 41^{ème} réunion du Comité de direction de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Mesdames et messieurs,

Pour la première fois de son histoire, une réunion de notre Comité va se tenir de façon virtuelle. J'aimerais que cette symbolique nous interpelle et nous fasse prendre conscience. Nous pourrions légitimement nous satisfaire de la prouesse technologique que cela implique et nous dire que nous y parvenons. Mais moi, je prêterai plus attention aux conséquences que cette nouvelle donne engendre pour la viabilité de notre institution et que nous en prenions conscience.

Chers collègues,

La réunion que nous démarrons présentement est singulière à plus d'un titre, du fait de ses conditions d'organisation ainsi que par son contenu particulièrement chargé. Ce dernier aspect, vous vous en doutez, découle de l'annulation de la réunion que nous aurions dus tenir à Libreville en mars dernier. Le coronavirus nous en ayant empêché. Ainsi, au défi qui est le nôtre d'examiner avec pertinence les questions qui seront soumises à notre appréciation, nous devons aussi faire preuve d'endurance pour essayer de rester concentrer tout au long de notre rencontre.

Avant de poursuivre mes propos, je voudrais, en nos noms à tous, saluer les efforts techniques considérables déployés par AFRISTAT pour s'adapter au nouveau contexte de travail induit par la pandémie liée à la COVID-19 et continuer à œuvrer au développement de la statistique dans nos pays. Je salue également la résilience dont fait montre l'ensemble du personnel de la Direction générale face aux difficultés financières de l'institution et la crise socio-politique au Mali qui impactent inévitablement sur leurs vies.

C'est aussi l'occasion pour moi de féliciter et remercier les nombreux partenaires qui continuent à faire confiance en notre institution. Sans être exhaustif, je voudrais citer la Banque Africaine de

développement, les Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA, les AFRITACs, STATAFRIC, la CEA, PARIS21, l'INSEE, Expertise France, les ESA,.... Nous encourageons AFRISTAT à rester concentré pour continuer à mériter la confiance de ces acteurs et à demander à ceux qui hésitent encore à les rejoindre de leur emboîter le pas.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette session, outre les dossiers traditionnels en lien avec l'examen des rapports d'activités et du programme d'action de l'année prochaine qui nous seront soumis, les travaux porteront une fois de plus sur la question cruciale de la reconstitution des Fonds de financement d'AFRISTAT. Le processus de sélection du Directeur général adjoint d'AFRISTAT pour la période 2021-2024 devra être achevé après les interviews auxquels nous soumettrons les candidats que nous avons présélectionnés il y a un an à Bamako. Nous serons aussi consultés par la Direction générale d'AFRISTAT sur son besoin d'aménager le Statut du personnel afin d'optimiser la gestion de ses ressources humaines.

Concernant particulièrement la mobilisation des contributions des Etats aux Fonds AFRISTAT, il sera fait un point sur le suivi des résolutions prises par le Conseil des Ministres lors de sa vingt-neuvième session tenue en mars 2019 à Niamey. En effet, plus que par le passé, la question de la mobilisation des ressources propres à notre institution mérite une attention toute particulière si nous tenons à la pérennité des acquis obtenus avec l'Observatoire.

Mesdames, Messieurs,

L'évocation de cette question de financement m'amène à insister sur le rôle que les Directeurs généraux des INS doivent jouer. En effet, en nos qualités de proches collaborateurs des membres du Conseil des Ministres, nous devons être les premiers à sensibiliser et à effectuer le plaidoyer auprès des autorités compétentes de nos Etats pour la mobilisation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025. Cette responsabilité est devenue encore plus grande du fait des restrictions de transport de ces derniers mois car elles empêchent AFRISTAT d'effectuer ses missions habituelles de mobilisation des ressources dans nos pays.

Enfin permettez-moi de remercier toutes les institutions et tous les pays partenaires qui ont voulu contribuer au Fonds AFRISTAT 2016-2025. J'invite ceux parmi eux qui ont fait des promesses de financement de les concrétiser aussitôt que possible et j'espère que les autres institutions qui ne se sont pas encore manifestées le feront prochainement.

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à travailler avec objectivité et responsabilité afin de doter notre institution des moyens de travail à la hauteur des ambitions des Etats que nous représentons. Je suis convaincu que nous parviendrons à assumer notre mandat avec professionnalisme. *

Je n'ai aucun doute que tous les points inscrits à l'ordre du jour de notre réunion seront examinés et que de fructueuses résolutions et applications s'en suivront. Je souhaite pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.

ANNEXE 3 : LISTE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION A LA 41EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01.	HOUNSA M. Laurent	BENIN	Directeur Général	Institut national de la statistique et de l'analyse économique 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 21 30 82 44 - 45 Fax : (229) 21 30 82 46 Email : INSAE@INSAE-BJ.ORG LMHOUNSA@INSAE-BJ.ORG
01.	OUEDRAOGO Boureima	BURKINA FASO	Directeur Général	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 25 49 85 02 Mobile : (226) 70 35 46 16 Fax: (226) 25 37 62 26 Email: BOUREIMAOUED@GMAIL.COM
02.	BERE Bernard	BURKINA FASO	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél. : (226) 25 49 85 02 Mobile : (226) 70 35 46 16 Fax: (226) 25 37 62 26 Email : KOKEM2002@YAHOO.FR
03.	NDAYISHIMIYE Nicolas	BURUNDI	Directeur Général	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Email : ISTEEBU@CBINF.COM NICMUSO@YAHOO.FR
04.	Oswaldo Rui Monteiro dos Reis Borges	CABO VERDE	President	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (+238) 261 28 27 / 251 29 60 Mail : BORGES.OSVALDO@INE.GOV.CV ; BORGES.OSVALDO@GMAIL.COM

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
05.	BRITES Joseph	CABO VERDE		INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (238) Mail : JOSEPH.BRITES@INE.GOV.CV
06.	Goreth Carvalho	CABO VERDE	Directrice Administrative	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (238) Mail : GORETH.CARVALHO@INE.GOV.CV
07.	Guy She ETOUNDI	CAMEROUN	Directeur Général Adjoint	Institut national de la statistique BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 22 22 04 45 Mob. (237) Fax : (237) 22 23 24 37 Email : SEJGB@YAHOO.FR
08.	ALI Blaise Bienvenu	CENTRAFRIQUE	Directeur Général	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales Rue Gamal Abdel Nasser BP 696 Bangui	Tél. : (236) 21 61 72 61 Mob. (236) 72 26 30 33 / 75 40 88 E-mail : BLAISEBIENVENU@YAHOO.FR
09.	Ali Mohamed	INSEED	Directeur Général Adjoint	INSEED B.P. 131 Moroni	Tél. Mail : BENRAHADDA@GMAIL.COM
10.	Bastoin M'SOMA	COMORES	Directeur de la Démographie et des statistiques sociales	INSEED BP. 131 Moroni	Tél. (269) Mob. (269) E-mail : MBASTOINEBEN@YAHOO.FR
11.	MOBOULA Jean Elvis	CONGO	Directeur de la coordination statistique	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél. : (242) 06 674 66 58 / 05 558 20 46 Email: CNSEE@HOTMAIL.FR ; ELVISLEGUIDE93@GMAIL.COM

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
12.	DOFFOU Nguessan Gabriel	COTE D'IVOIRE	Directeur Général	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	tel : (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 INS_RCI@YAHOO.FR
13.	Idriss Ali Soultan	DJIBOUTI	Directeur	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques BP. 1846, Djibouti	Mobile : +253 Tél (Bur): +253 E-mail : IDRISSALISON@YAHOO.FR
14.	Nicole ONDO	Gabon	Directeur Général Adjoint	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241) Mail : NICONDO@YAHOO.FR PLAN.DGSEE@YAHOO.FR
15.	KABA Boubacar	GUINEE	Directeur. Général	Institut National de la Statistique B.P. 221 GUINEE	Tél : (00224) 628 70 31 67 / 626 06 22 66 Email : KABABOUBACAR@YAHOO.FR
16.	Carlos Mendes Da Costa	GUINEE BISSAU	Directeur Général	Institut national de la statistique Av. Amilcar Cabral, n° 37, CP n° 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 5904545 Tél. (Mobile) (245) 66 02 882/7201317 Email: CARLOS.CAMECO@GMAIL.COM
17.	Ricardo Nsue NDEMESOGO OBONO	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général	INEGE Edificio Abayak, 4a Planta Malabo II	Tél. (240) 222 196 724 Fax (240) 222 196 724 Email : NDEMESOGO@INEGE.GQ RICARDON333@YAHOO.ES
18.	ROMALAHY Mande Isaora Zefania	MADAGASCAR	Directeur Général	INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 32 11 085 93 / 34 78 705 55 Fax (261) 20 22 33 250 E-mail : DG@INSTAT.MG

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
19.	SOUGANE Arouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Mob : (223) Email : SOUGANE_AROUNA@YAHOO.FR
20.	Taleb Abderrahmane ould El Mahjoud	MAURITANIE	Directeur Adjoint Général	Office national de la statistique BP 240 Nouakchott	Tél. : (222) 45 25 50 31 Mob. (222) 22 58 47 00 / 46 58 47 00 Fax : (222) 4525 51 70 E-mail : TMAHJOUR@GMAIL.COM
21.	Mme OMAR Haoua Ibrahim	NIGER		Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: INS@INS.NE
22.	MAHAMANE Issiak Balarabe	Niger	Assistant Secrétaire Général de l'INS	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: INS@INS.NE
23.	NDIR Babacar	SENEGAL	Directeur Général	Agence nationale de la statistique et de la démographie B.P. 116 Dakar	Tel. (221) 33 869 21 43 Mob. (221) 77 590 65 23 Fax (221) 33 824 36 15 E-mail : STATSENEGAL@ANSD.GOUV.SN BABACAR.NDIRP@ANSD.SN

Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
24. Ahmat Abbo Abdarrahim	TCHAD	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Tél. : Cel : (235) Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : AHMATABDARRAHIM@YAHOO.FR
25. KOUASSI Koame	TOGO	Directeur Général	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale B.P. 118 Lomé	Tél. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : DGSCN_TG@YAHOO.FR KOKOAME@YAHOO.FR KOAME1965@GMAIL.COM
26. Elsa CARDOSO	SAO TOME	Directrice Générale	Institut National de la Statistique C.P. 256 Sao Tomé et Príncipe	Tél. (239) +239 224 18 51 Mob (239) +239 991 13 41 Mail : ELSACARDOSO123@HOTMAIL.COM
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres				
27. YAGO Namaro	Commission UEMOA	Directeur du CSTAT	B.P. 543 Ouagadougou	Tél : (00226) 78828491 Email : nyago@uemoa.int
28. HAMANI Mahaman Tahir	BCEAO	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax: (221) 33 823 93 35 Email: MHAMANI@BCEAO.INT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
29.	MALANO Robert Saa	Banque centrale de la République de Guinée (BCRG)	Directeur des Statistiques et de la Balance des Paiements	BP 692 Conakry GUINEE	Tel : (224) 621 87 75 41 Fax : (224) E-mail : ROBERTS.MALANO@BCRG-GUINEE.ORG
30.	LONTCHI Roland Marc	Commission de la CEMAC	Directeur de la statistique	CEMAC Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 096 Fax : (237) 22 23 33 29 / 22 23 33 50 Mail : LONTCHIR@CEMAC.INT
31.	BOURALEH Abdirahman Robleh	Banque Centrale de Djibouti	Chef de service des statistiques	B.P. 2118 Djibouti	Tél. (253) 21 35 27 51 / 21 31 20 00 Fax : (253) 21 35 12 09 / 21 35 62 88 Mail : BJNDJ@INTNET.DJ ABDIRAHAMAN.ROBLEH@BANQUE-CENTRALE.DJ
32.	ILBOUDO Tinfissi-Joseph	CEA – Centre Africain pour la Statistique	Chef de la Section du Développement de la Statistique	Avenue Menelik II B.P. 3001 Addis-Abeba ETHIOPIE	Tél. (+251) 11 54 45 000 Mail : ILBOUDO@UN.ORG
Au titre des Etats, institutions et personnes invités					
33.	GOGUE Tchabouré Aimé	Président du Conseil scientifique d'AFRISTA	Professeur d'économie	B.P. 20402 Lomé TOGO	Tél. (228) 22 25 59 08 / 90 03 20 14 Fax (228) 22 26 09 25 Email : GOGUEAIME@GMAIL.COM

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
34.	BODIN Jean-Louis	CESD Statisticiens pour le Développement	Président	CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail : JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR
35.	DIOP Lamine	CESD Statisticiens pour le Développement		CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail : LDIOPSEN@YAHOO.FR
36.	FOFFANO Charlotte	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères	Rédactrice analyse statistique de l'aide publique au développement et de la coopération statistique	MEAE 27 rue de la Convention 75015 Paris France	Tél. (33 1) 43 17 63 34 Mail : CHARLOTTE.FOFFANO@DIPLOMATIE.GOUV.FR
37.	FRANCOZ Dominique	INSEE	Cheffe de la Division Appui technique International	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 1 41 17 53 01 Mail : DOMINIQUE.FRANCOZ@INSEE.FR
38.	BAYART Pierre	INSEE Paris	Responsable géographique pour les pays d'Europe et d'Asie	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 01 Email PIERRE.BAYART@INSEE.FR
39.	Bertrand SAVOYE	AFD		AFD Paris	Tél. (33 1) 53 44 31 40 Mail : SAVOYEB@AFD.FR
40.	GAFISHI Philippe	PARI21	Co-ordonateur Régional de Programme	Paris21 Secretariat 2, rue André- Pascal 75775 Paris Cedex 16 France	Tél. (33 1) 45 24 87 25 Mail : PHILIPPE.GAFISHI@OECD.ORG
41.	Leila Ben ALi	Commission de l'UA	Chef de la division statistique, AUSTAT		LEILAB@AFRICA-UNION.ORG

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
42.	KOUADIO Kouassi Hugues	ENSEA	Directeur	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 42 / 22 48 32 18 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : HKOUADIO@ENSEA.ED.CI HUGUES.KOUADIO@ENSEA.ED.CI
43.	SENE Omar	ENSAE- SENEGAL		BP 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tél. : (221) 33 859 43 30 Cél. : (221) E-mail : OMAR.SENE@ANSD.SN
44.	Dr LIBENGUE DOBELE-KPOKA Francial Giscard Baudin	ISSEA	Directeur Général	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél: (237) 22 22 01 34 Fax: (237) 22 22 95 21 Email : ISSEACEMAC@YAHOO.FR LIBENGUE@GMAIL.COM
45.	KAMDEM Hélène	IFORD	Directeur Exécutif p.i.	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 22 23 29 47 / 22 22 24 71 Fax (237) 22 22 67 93 Email : IFORD@IFORD-CM.ORG
46.	WOROU-HOUNDEKON Rosaline	ENEAM	Directrice	ENEAM 03 B.P. 1079 Cotonou BENIN	Tél (229) Email : WOROUR@YAHOO.FR
47.	KOUASSI Lucien	INS	Conseiller technique	B.P. V55 – Abidjan	Tél. (00225) 07 93 53 15 Email : KKOUASSI_LUCIEN@YAHOO.FR
48.	KWIZERA Christian	Direction générale de la Programmation et du Budget	Directeur Général	Bujumbura BURUNDI	Tél. (257) 68 99 61 43 / 75 90 36 27 179 90 627 Mail : KWIZCHRIS@YAHOO.FR
Direction générale d'AFRISTAT					

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
49.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG